



Endettement et involvabilité de mon frère est - elle volontaire

Par **Dominique**, le **05/03/2010** à **09:23**

Bonjour,
mon frère a des dépenses supérieures à ses revenus. il est marié et pourtant de vit plus avec sa femme. il a prit un appartement et donc il paie 2 loyers, il paie aussi beaucoup de choses pour les enfants et ...maintenant sa banque ne le suit plus. il me force a vendre un bien immobilier que nous avons en commun avec ma soeur pour époger ses dettes. il a ce train de vie depuis plus de 3 ans et pour moi il a creer cette involvabilité qui m'obligera aujourd'hui a vendre ce bien. je ne peux acheter son 1/3 et devant l'urgence de cette situation je me sens désemparée.

1- que dois-je faire pour prouver que sa situation n'est pas un hasard mais bien le fruit de sa gestion lamentable et de ses choix?

2- ma soeur et moi ne voulons pas vendre ce bien et ne pouvons pas acheter son 1/3. que pouvons nous faire?

merci